

## Procédure 2012 Admission Post-Bac – Université de Limoges

Vous envisagez de vous inscrire à l'Université de Limoges à la rentrée prochaine, vous devez entrer dans la procédure Admission Post-Bac 2012 ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)) à partir du 20 janvier 2012 pour préciser vos vœux d'orientation et soumettre :

- Vos candidatures aux filières sélectives (plusieurs demandes de DUT possibles à l'IUT du Limousin et Licence AES Droit de l'Immobilier à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques) ;
- et bénéficier de l'orientation active pour toutes les filières non sélectives (Faculté des Sciences et Techniques, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, première année commune aux études de santé). Dans ce cas, l'orientation active vous permet d'obtenir un avis (à titre indicatif) d'un enseignant responsable de la mention de licence qui vous intéresse.

**Les demandes de réorientation interne par des étudiants déjà inscrits à l'Université de Limoges ne sont pas concernées par la procédure APB.**

### Calendrier des admissions post-bac session 2012

Formulation des vœux par les candidats :

**Du vendredi 20 janvier au mardi 20 mars 2012**

Phase d'orientation active :

**Du 20 janvier 2012 au 15 mars 2012**

Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation, ...), de validation et d'impression des fiches de vœux :

**Le lundi 02 avril 2012**

Envoi des dossiers-papier (formations sélectives), par les candidats, au plus tard :

**Le lundi 02 avril 2012**

Date limite de pointage des dossiers reçus par les établissements destinataires :

**Le lundi 7 mai 2012**

Classement des vœux des candidats :

**Du vendredi 20 janvier 2012 au jeudi 31 mai 2012**

Phases d'admission :

- **Première phase : jeudi 7 juin 14h**

Réponse des candidats avant le 12 juin 14h

Démission des candidats sans réponse le 14 juin 14h

- **Deuxième phase : jeudi 21 juin 14h**

Réponse des candidats avant le 26 juin 14h

Démission des candidats sans réponse le 28 juin 14h

- **Troisième phase : samedi 14 Juillet 14h**

Réponse des candidats avant le 19 juillet avant 14h

Démission des candidats sans réponse le 19 juillet à 14h

Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire :

**Le vendredi 22 juin 14h**

**Les équipes pédagogiques vous incitent à prendre rendez-vous auprès du Carrefour des Etudiants** pour bénéficier d'une aide personnalisée à l'orientation (conseils sur votre projet d'études, sur votre projet professionnel..) Pour plus de renseignements veuillez vous connecter à l'adresse suivante <http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr/spip.php?article100>

**Vos démarches sur l'application APB ne constituent pas une inscription administrative à la FST de l'Université de Limoges.** En juillet 2012, à l'issue des résultats du baccalauréat, vous devrez vous inscrire administrativement à l'Université, sur les chaînes d'inscription de la Faculté des Sciences et Techniques.

**UFR des Sciences et Techniques  
Service de la scolarité  
123 av. Albert Thomas - 87060 LIMOGES cedex  
Tél. 05 55 45 72 00 - E-mail pour les licences : [lsciences@unilim.fr](mailto:lsciences@unilim.fr)**